



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Lutte contre la faim

Question écrite n° 1187

Texte de la question

M Alain Carignon rappelle à M le ministre de la coopération et du développement que 40 000 enfants meurent chaque jour dans le monde de faim ou de maladies incurables. Il est urgent de mettre en place les moyens nécessaires pour assurer la survie et le développement des populations les plus menacées dans les régions où le taux de mortalité est le plus élevé. Des plans de réhabilitation doivent répondre à l'ensemble des besoins tant en production agricole, santé, communication qu'en approvisionnement en eau, irrigation, formation, stockage des denrées alimentaires et semences, reboisement, protection des sols, lutte contre la désertification. Il lui demande quels moyens politiques et financiers il compte dégager afin de répondre aux besoins des populations, et dans quels délais d'intervention.

Texte de la réponse

Reponse. - M Carignon souleve dans sa question des problemes qui sont d'une importance cruciale pour l'avenir de l'Afrique. Le continent, qui etait parvenu dans les annees soixante a mettre en place les premiers jalons d'un developpement economique reel, a ete frappe de plein fouet par la crise et, depuis lors, la situation financiere et economique de la region ne cesse de se degrader. La France a, comme l'ensemble de la communaute internationale, considerablement transforme ses programmes de cooperation pour repondre a la situation nouvelle. Les changements se sont principalement traduits par la definition de politiques sectorielles nouvelles et par la mise en place de programmes d'assainissement financier («ajustement structurel»). 1o Politiques sectorielles. - Les secteurs vises par la question de M Carignon ont ete au coeur des activites de la communaute internationale, pays concernes et bailleurs de fonds, au cours des dix dernieres annees. Les politiques ont cependant evolue et rejoignent tout a fait aujourd'hui les preoccupations exprimees par M Carignon. Dans le domaine de la production agricole, la France s'emploie a creer les conditions de politique economique qui permettront l'accroissement de la production : protection contre les importations de cereales a bas prix disponibles sur le marche international, politique locale de prix au producteur, augmentation des debouches des cereales locales par la transformation artisanale ou industrielle. Pour la sante, les politiques que nous mettons en place donnent la priorite aux mesures permettant l'amelioration de la situation du plus grand nombre, notamment par la valorisation d'une approche de sante publique, le developpement de la prevention, la mise en place de structures decentralisees, la promotion de methodes peu couteuses et socialement acceptables, la diffusion d'une information adaptee. Nos actions de vaccination, d'appui a la lutte contre les endemies, de politique de protection maternelle et infantile s'inscrivent dans ce cadre. Dans le domaine des infrastructures de transport, les investissements nouveaux, couteux, ne sont plus finances que de facon exceptionnelle et la priorite est a la rehabilitation et a la maintenance des equipements existants. Les problemes de formation sont au coeur des actions de tous les bailleurs de fonds. Le ministere francais de la cooperation et du developpement donne a ces problemes la priorite puisqu'il lui consacre un tiers de ses credits. Le probleme du stockage des denrees alimentaires est essentiel, dans toute politique alimentaire, car les differentes formes de stockage sont des elements determinants d'une politique de regulation des marches. Reboisement, protection des sols, lutte contre la desertification ont fait l'objet de programmes d'investissement importants, qui n'ont pas donne tous les

resultats escomptes. La tendance actuelle est de replacer ces questions dans le cadre de l'exploitation paysanne, au niveau individuel et au niveau des terroirs. Le ministere de la cooperation et du developpement, qui a souvent joue un role pionnier dans la definition des orientations nouvelles, a entrepris depuis plusieurs annees de mettre ces principes en application dans les actions qu'il mene. C'est ainsi que, dans le secteur du developpement rural, les projets anciens de grands barrages ou d'appui a des structures publiques lourdes de developpement regional ont fait place a des projets d'appui a la definition et a la mise en oeuvre de politiques agricoles, a des operations de redefinition des instruments de credit rural, a des actions visant a regrouper et a organiser les producteurs. Dans le secteur de la sante, les grands programmes curatifs d'antan ou les couteux programmes hospitaliers ont fait place aux actions de prevention, de preference decentralisees, par le biais par exemple de programmes de soins de sante primaires. 2o Les consequences sociales des programmes d'ajustement structurel. - Les programmes d'ajustement structurel ont ete concus a l'origine principalement comme des programmes d'assainissement financier. Ils ont depuis lors subi des modifications profondes dans deux directions : a) on ne peut separer ajustement et developpement. Les programmes anciens prevoient qu'une fois l'assainissement financier realise, on pourrait penser aux problemes de developpement. La conviction existe maintenant au sein de la communaute internationale - et la France a largement contribue a cette transformation des idees - qu'il est indispensable d'aborder en meme temps les deux questions, car la facon dont on traite les problemes d'ajustement contribue largement a favoriser, ou non, les facteurs sur lesquels pourra se fonder le developpement du pays ; b) par leur rigueur financiere et economique, les programmes d'ajustement ont eu des consequences parfois tres sensibles sur les populations a faible niveau de revenus. La Banque mondiale, principale initiatrice de ces programmes, a lance depuis quelques mois des actions specifiques pour attenuer les consequences sociales de l'ajustement. La France plaide, en liaison avec d'autres bailleurs de fonds et notamment les Communautés europeennes, pour que ces consequences sociales soient prises en compte des l'instauration meme des programmes d'ajustement. La France s'est cependant deja associee a des actions » d'ajustement social « de la banque mondiale dans quelques pays. Les problemes souleves par M Carignon sont d'une ampleur telle que la France ne peut y repondre que dans la duree. Elle ne peut de plus y repondre seule et s'efforce de mobiliser tous ses partenaires developpes pour maintenir les efforts en vue d'un developpement durable du tiers monde et notamment de l'Afrique. La concentration actuelle des moyens mobilises par nos partenaires bilateraux et multilateraux en faveur de l'Afrique atteste que notre message est entendu.

Données clés

Auteur : [M. Carignon Alain](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1187

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : coopération et développement

Ministère attributaire : coopération et développement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er août 1988, page 2261